

## Signature officielle de la convention partenariale entre le Parc naturel régional de la Sainte-Baume & l'Académie de Nice

**Ce mercredi 28 septembre 2022 a eu lieu, à Plan d'Aups Sainte-Baume, la signature officielle de la convention partenariale entre le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et l'Académie de Nice, convention qui va permettre à l'avenir de renforcer leurs collaborations en faveur de l'éducation au développement durable des élèves de tous niveaux scolaires, de la maternelle au lycée, sur les communes du Parc situées dans l'Académie de Nice.**

L'Académie de Nice a pour missions l'instruction et l'éducation des élèves qui lui sont confiés dans le cadre scolaire. Ces missions comportent notamment l'Education au développement durable, telle qu'elle est définie dans des circulaires des bulletins de l'éducation nationale, dont celle du 24 /9/2020. Tous les programmes scolaires ont été « reverdis » pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences et fonder leur engagement citoyen. Ainsi, répondre de manière concertée et partenariale, pour le public scolaire, à l'une des 5 grandes missions que les textes (décret de 1967, lois de 1993 et de 2006) confèrent aux Parcs naturels régionaux « *d'assurer l'accueil, l'information, la sensibilisation et l'éducation des publics* », apparaît comme un objectif majeur de cette convention. C'est pourquoi les deux partenaires souhaitent concourir à la formation des « futurs » citoyens, acteurs responsables, disposant des éléments de compréhension de la complexité de l'environnement et des enjeux des territoires dans lesquels ils vivent.

Le Parc se réjouit d'accueillir sur son territoire les représentants de l'Académie de Nice, en particulier madame la Rectrice Natacha CHICOT, ainsi qu'un groupe d'éco-délégués, à qui fut proposé la visite de l'emblématique hêtraie relique de la Sainte-Baume, à travers ses aspects biologiques, culturels et légendaires.

Ce moment d'échanges a été l'occasion de présenter le programme d'actions pour l'année scolaire 2022-2023 résultant de ce partenariat.

Les deux parties s'engagent notamment à collaborer de manière étroite sur :

- la création, la diffusion, la mise en place et l'évaluation du dispositif scolaire « à l'école du Parc » au sein des écoles élémentaires des communes du Parc,
- la création, la diffusion, la mise en place et l'évaluation du dispositif scolaire « Découvre ton Parc » au sein des lycées des communes du Parc et alentours,
- la formation des enseignants dans le cadre du Plan de formation continue, notamment aux grands enjeux du territoire du Parc et à ses problématiques, en lien avec la préservation et la gestion des milieux, la mise en valeur du patrimoine local, naturel, culturel, paysager et humain du territoire
- la création d'outils pédagogiques à destination du public scolaire.

Sont concernés par ce partenariat les écoles et établissements scolaires des communes suivantes :

Belgentier, Brignoles, Evenos, Garéoult, La Cadière d'Azur, La Celle, La Roquebrussanne, Le Beausset, Le Castellet, Mazaugues, Méounes-lès-Montrieux, Nans-les-Pins, Néoules, Plan d'Aups Sainte-Baume, Pourcieux, Pourrières, Riboux, Rougiers, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Saint-Zacharie, Signes, Solliès-Toucas, Tourves.

### CONTACTS PRESSE

Pour plus d'informations

- sur les dispositifs scolaires : <https://www.pnr-saintebaume.fr/espace-education/>
- sur l'action du Parc : <https://www.pnr-saintebaume.fr/en-actions/education-a-lenvironnement-et-au-territoire/>

---

#### CONTACTS PRESSE

Aude MOTTIAUX – chargée de communication – 07.77.23.03.27 – [aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr](mailto:aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr)  
Benoît MILAN – chargé de mission Education à l'environnement et au territoire – 06.02.15.81.80 – [benoit.milan@pnr-saintebaume.fr](mailto:benoit.milan@pnr-saintebaume.fr)